

## CHAMPIONNAT DE FRANCE DES EQUIPES 2 SENIORS MESSIEURS

### REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

**Pour les équipiers** : (voir le règlement général)

Ouvert aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

**Pour les Clubs (une seule équipe par Club)** :

Ouvert à une seule équipe par Club qui a déjà une équipe en division seniors messieurs.

Le nombre d'équipes sera limité à 30 et elles seront retenues selon l'ordre suivant :

- 1) Niveau de division de l'équipe 1 (exemple : 1 club présent en 1<sup>ère</sup> division est prioritaire sur un club de division inférieure)
- 2) ordre d'arrivée des inscriptions

### FORME DE JEU

**① Phase de qualification** : 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> jour

4 joueurs / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

**② Phase finale** :

1 foursome et 2 simples consécutifs / match play / 18 trous par jour

Les 8 premières équipes jouent pour le titre : **1 v 8 ; 4 v 5 ; 3 v 6 ; 2 v 7**

3<sup>ème</sup> jour : ¼ de finale

4<sup>ème</sup> jour : ½ finale

5<sup>ème</sup> jour : Finale

### ENGAGEMENT

Inscription du Club sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.

Inscription des joueurs sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

**Forfait** : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général.

### PRIX

Souvenirs offerts par la ffgolf aux 2 équipes finalistes.